



Wallonie

Administration communale de Walhain N/Réf. : URB - 2023/PUG/05

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **PERMIS D'URBANISME CODT**.

Le/les demandeur(s) est/sont (dont les bureaux se trouvent à) : Mathieu Peeters Groupimo demeurant Rue Margot(NSV) 94 à 1457 WALHAIN.

Le terrain concerné est situé à Rue Saint-Vincent, *** à 1457 Walhain, et cadastré 02 C 551B.

Le projet est de type : « Construction d'un ensemble de 3 maisons, d'un immeuble de 2 logements et d'un bâtiment annexe. », et présente les caractéristiques suivantes : *Art. D.VIII.13. L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute FORME SUPPLEMENTAIRE de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.*

L'annonce est ouverte le 20/02/2023 et clôturée le 06/03/2023.

Le dossier peut être consulté (sauf les données à caractère personnel), uniquement sur rdv pris préalable, durant la période d'enquête, sauf les mardis, aux jours ouvrables en matinée, à l'adresse suivante : Administration communale de Walhain, Service Urbanisme, Champs du Favia 8 (1^{er} étage) à 1457 Walhain. Aucune permanence n'est prévue au Code.

Certaines pièces du dossier sont parfois consultables en ligne sur <https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles>

Les réclamations et observations (exclusivement) écrites sont à envoyer du 20/02/2023 au 06/03/2023 au collège communal :

- de préférence, par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@walhain.be**
- OU par courrier (ordinaire) à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain ;**
- OU remises à l'agent traitant au service urbanisme : Champs du Favia 8 à Walhain.

Le courrier ou le courrier électronique portera la mention **2023/PUG/05** ainsi que les coordonnées (lisibles) nom et adresse (postale même en cas d'envoi par courriel) de l'expéditeur. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant.

